#### **Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC**

# INSECTICIDE SUSPENSION

En vente pour utilisation sur le groupe des légumes-racines et légumes- tubercules, le groupe des légumes-fruits, le groupe des légumes du genre brassica, le groupe des légumes-feuilles, le groupe des légumineuses, le groupe des légumes cucurbitacées, le maïs (maïs de grande culture, maïs sucré, maïs à éclater, et maïs à semence), fourrage et foin de graminées, fourrage paille et foin de plantes autres que les graminées, menthe, okra, le sous-groupe des oignon vert, les artichauts, houblon, concombres de serre, tomates de serre, aubergines de serre, et poivrons de serre, le groupe d'oléagineux et les céréales, les plantes ornementales cultivées en serre et à l'extérieur.

#### **COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF:** Chlorantraniliprole 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019% et 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00092% et 2-methyl-4- isothiazolin-3-one à raison de 0,00032% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

Nº D'HOMOLOGATION 35432

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**CONTENU NET:** 0,5-100 L



#### Maxunitech North America, Inc.

11601 Shadow Creek Pkwy, Suite 111-573 Pearland, Texas 77584, USA 1-855-462-9621

# NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Maxunitech North America, Inc., 1-855-462-9621. Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

#### **MISES EN GARDE:**

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors de la préparation du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations.
- Suivre les directives du fabricant pour nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuel (ÉPI). S'il n'existe aucune directive concernant ce qui est lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste de la lessive.
- Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la salle de bain. Si le pesticide pénètre dans les vêtements, les enlever immédiatement. Puis, se laver complètement et mettre du linge propre.
- Pour les usages agricoles, ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée durant les 12 heures suivant l'application.
- Consulter la section intitulée « Instructions concernant l'épandage aérien » de cette étiquette pour obtenir les autres précautions à prendre lors d'applications aériennes.

#### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

- Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.
- Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées. Dans le cas des utilisations en serre, éviter d'appliquer le produit lorsque des arthropodes utiles sont présents dans la zone à traiter.
- La chlorantraniliprole est persistante et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant de la chlorantraniliprole au cours de la saison précédente.
- L'utilisation de ce produit pourrait contaminer les eaux souterraines surtout dans les endroits où le sol est perméable (e.g. sol sablonneux) et/ou la nappe d'eau est peu profonde.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- NE PAS appliquer le produit directement dans les habitats d'eau douce (tel que les lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins.

#### **ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides et des engrais. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION:**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

#### **PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **EN CAS D'INGESTION:**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

# **EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

# AVIS À L'UTILSATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

# **Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC**

# INSECTICIDE SUSPENSION

En vente pour utilisation sur le groupe des légumes-racines et légumes- tubercules, le groupe des légumes-fruits, le groupe des légumes du genre brassica, le groupe des légumes-feuilles, le groupe des légumineuses, le groupe des légumes cucurbitacées, le maïs (maïs de grande culture, maïs sucré, maïs à éclater, et maïs à semence), fourrage et foin de graminées, fourrage paille et foin de plantes autres que les graminées, menthe, okra, le sous-groupe des oignon vert, les artichauts, houblon, concombres de serre, tomates de serre, aubergines de serre, et poivrons de serre, le groupe d'oléagineux et les céréales, les plantes ornementales cultivées en serre et à l'extérieur.

#### **COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF:** Chlorantraniliprole 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019% et 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00092% et 2-methyl-4- isothiazolin-3-one à raison de 0,00032% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION 35432

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



# Maxunitech North America, Inc.

11601 Shadow Creek Pkwy, Suite 111-573 Pearland, Texas 77584, USA 1-855-462-9621

# NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Maxunitech North America, Inc., 1-855-462-9621. Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

#### **MISES EN GARDE:**

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors de la préparation du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations.
- Suivre les directives du fabricant pour nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuel (ÉPI). S'il n'existe aucune directive concernant ce qui est lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste de la lessive.
- Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la salle de bain. Si le pesticide pénètre dans les vêtements, les enlever immédiatement. Puis, se laver complètement et mettre du linge propre.
- Pour les usages agricoles, ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée durant les 12 heures suivant l'application.
- Consulter la section intitulée « Instructions concernant l'épandage aérien » de cette étiquette pour obtenir les autres précautions à prendre lors d'applications aériennes.

#### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

- Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.
- Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées. Dans le cas des utilisations en serre, éviter d'appliquer le produit lorsque des arthropodes utiles sont présents dans la zone à traiter.
- La chlorantraniliprole est persistante et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant de la chlorantraniliprole au cours de la saison précédente.
- L'utilisation de ce produit pourrait contaminer les eaux souterraines surtout dans les endroits où le sol est perméable (e.g. sol sablonneux) et/ou la nappe d'eau est peu profonde.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- NE PAS appliquer le produit directement dans les habitats d'eau douce (tel que les lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins.

#### **ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides et des engrais. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION:**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

#### **PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **EN CAS D'INGESTION:**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

# **EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

# AVIS À L'UTILSATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

#### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC est une préparation liquide pouvant être appliquée comme pulvérisation

foliaire, par application terrestre ou aérienne (pommes de terre, betterave à sucre, betterave potagère, légumineuses, le maïs, l'oléagineux et les céréales seulement) pour supprimer plusieurs insectes parasites importants. Pour application, mélanger le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC à l'eau.

Appliquer aux taux recommandés lorsque les populations d'insectes atteignent les seuils économiques déterminés localement. Consulter votre conseiller local ou votre conseiller en cultures afin de déterminer les seuils appropriés de traitement dans votre région.

Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme et complète.

# MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Maxunitech North America, Inc. au 1-855-462-9621 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

#### MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

# Groupe de Culture 1 - LÉGUMES- RACINES ET LÉGUMES-TUBERCULES

**Volume de pulvérisation pour les légumes-racines et légumes-tubercules :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol. Pour les pommes de terre seulement, appliquer de façon aérienne une bouillie de pulvérisation d'un volume final de 50 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
		Chlorantraniliprole	
		200SC / ha	

POMMES DE TERRE	Doryphore de la pomme de terre	250 mL à 500 mL	Pour les pommes de terre, appliquer soit avec de l'équipement terrestre ou aérien.
	•		
	Pyrale du maïs	250 mL à 375 mL	Commencer les applications lorsque les
LÉGUMES-	Fausse-teigne des	250 mL	seuils de traitement ont été atteints. Une
RACINES ET	crucifères		couverte complète est essentielle pour
LÉGUMES-			obtenir une suppression optimale.
TUBERCULES	Fausse- arpenteuse		
	du chou		Pour le doryphore de la pomme de terre,
Arracacha;			utiliser le taux maximum recommandée
Marante;	Ver-gris noir		en cas d'infestation forte ou/et lorsque
Crosne du Japon;	Piéride du chou		les grosses larves sont présentes.
Topinambour;	Cécidomyie du		
Betterave potagère;	chou-fleur		Gestion de la résistance de doryphore de
Betterave à sucre;	Pyrale du maïs	250 mL à 375 mL	la pomme de terre: NE PAS appliquer le
Bardane comestible;			Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC
Canna comestible;	Ver de l'épi du maïs		pour la suppression du doryphore de la
Carotte;			pomme de terre si n'importe quel
Manioc, amer et doux;	Sphinx du tabac		insecticide du groupe 28 a été utilisé au
Céleri-rave;			moment de la plantation en traitement de
Chayotte (racine);	Sphinx de la tomate		sillon ou au sol ou pour le traitement des
Cerfeuil tubéreux;			plantons.
Chicorée;	Légionnaire		
Souchet comestible;	uniponctuée		Pour la suppression de la pyrale du maïs,
Taro;			synchroniser le moment de l'application
Gingembre;	Ver-gris panaché		à celui du pic de l'éclosion des œufs.
Ginseng;			Dépister la pyrale du maïs en surveillant
Raifort;	Légionnaire		la ponte des œufs et l'éclosion des œufs
Curcuma d'Amérique;	d'automne		pour déterminer le moment de
Persil à grosse racine;			l'application.
Panais;	Légionnaire de la		
Pomme de terre;	betterave		
Radis;			
Daïkon;	Mineuse des		
Rutabaga;	feuilles:		
Salsifis;	Liriomyza sativae		
Scorsonère;	Liriomyza trifolii		
Scolyme;			
Chervis;			
Patate douce;			
Tanier;			
Curcuma; Navet;			
Dolique tubéreux;			
Igname			

- Pour les gammes de taux application, utiliser le taux supérieure si l'infestation est forte.
- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 3 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# **Groupe de Culture 4 – LÉGUMES-FEUILLES**

**Volume de pulvérisation pour les légumes-feuilles :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
LÉGUMES-FEUILLES	Fausse- arpenteuse du	250 mL	Commencer les
Amarante (feuilles),	chou		applications lorsque
Arroche,			les seuils de traitement
Cardon,	Ver-gris noir		ont été atteints. Une
Céleri,			couverture complète
Céleri chinois,			est essentielle pour
Cerfeuil,	Légionnaire uniponctuée	250 mL à 375 mL	obtenir une
Chrysanthème à feuilles comestibles, Chrysanthème	Légionnaire d'automne		suppression optimale.
des jardins,			
Cresson alénois, Cresson de terre, Endive,	Ver de l'épi du maïs		
Fenouil de Florence, Laitue,	Légionnaire de la		
pommée et frisée, Laitue	betterave		
asperge,			
Mâche,	Mineuse des feuilles:		
Oseille,	Liriomyza sativae		
Persil (feuilles), Pissenlit	Liriomyza trifolii		
(feuilles), Pourpier,			
Roquette,			
Montia,			
Radicchio,			
Rhubarbe,			
Épinard,			
Épinard de Nouvelle-			
Zélande,			
Baselle,			
Bette à carde			

# **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE:** Légumes-feuilles

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application aux 3 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1 litre de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# Groupe de Culture 5 – LÉGUMES DU GENRE BRASSICA

**Volume de pulvérisation pour les légumes du genre** *Brassica* : Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech	DIRECTIVES
		Chlorantraniliprole	PARTICULIÈRES
		200SC par hectare	
LÉGUMES DU GENRE	Piéride du chou	250 mL	Commencer les applications
BRASSICA			lorsque les seuils de traitement ont
Brocoli,	Fausse-teigne des		été atteints. Une couverture
Brocoli de Chine,	crucifères		complète est essentielle pour
Chou chinois (gaï- choï),			obtenir une suppression optimale.
Chou chinois (pé- tsaï),	Fausse-arpenteuse		
Chou de Bruxelles,	du chou		Pour une suppression optimale
Chou,			appliquer avec Hasten <sup>MC</sup> NT Ultra
Chou-fleur,	Ver-gris noir		Adjuvant* à Pulvériser à 0,25% v/v
Cavalo broccolo,	Légionnaire	250 mL à 375 mL	ou MSO <sup>MC*</sup> Concentrate Contient
Chou-rave,	uniponctuée		Leci-Tech* à 0,5% v/v.
Chou cavalier,			
Chou chinois (pakchoï),	Légionnaire		
Chou frisé,	d'automne		
Feuilles de colza,			
Feuilles de moutarde,	Légionnaire de la		
Mizuna,	betterave		
Moutarde épinard,	Ver de l'épi du maïs		
Rappini.			
	Mineuse des		
	feuilles:		
	Liriomyza sativae		
	Liriomyza trifolii		

# RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE : Légumes du genre Brassica

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application aux 3 jours.

- Ne pas appliquer dans les 3 jours précédant la récolte. Observer un DAAR de 3 jours.
- Ne pas dépasser un total de 1 litre de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# **Groupe de Culture 6 – LÉGUMINEUSES**

**Volume de pulvérisation pour les légumineuses :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol. Appliquer de façon aérienne une bouillie de pulvérisation d'un volume final de 50 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech	DIRECTIVES
		Chlorantraniliprole 200SC par hectare	PARTICULIÈRES
LÉGUMINEUSES	Sauterelles	125 mL à 250 mL	Commencer les
	Fausse-arpenteuse	250 mL	applications lorsque les
Lupin (Lupinus spp., y compris le lupin- grain, le lupin doux, le lupin	du chou		seuils de traitement ont été atteints. Une
blanc et le lupin blanc doux);	Ver-gris		couverture complète est
Haricot (Phaseolus spp., y compris	Légionnaire uniponctuée	250 mL à 375 mL	essentielle pour obtenir une suppression optimale.
le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de	Légionnaire d'automne		
Lima, le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot d'Espagne,	Légionnaire de la betterave		
le haricot vert, le haricot tépary et le haricot jaune);	Ver de l'épi du maïs Noctuelle de la tomate		
Dolique (Vigna spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique	Pyrale du maïs		
mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir);	Vers-gris occidental du haricot		
Gourgane (fève des marais);			
Pois chiche;			
Guar;			
Pois sabre;			
Dolique d'Égypte;			

Lentille;		
D : 0:		
Pois (Pisum spp., y compris le pois		
nain, le pois à gousse comestible, le		
petit pois anglais, le pois des		
champs, le petit pois de jardin, le		
petit pois vert, le pois mange-tout et		
le pois sugar snap);		
Pois cajan sec;		
Pois sabre		
Soja.		

# **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Légumineuses**

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 3 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# Groupe de Culture 8 – LÉGUMES-FRUITS AUTRES QUE LES CUCURBITACÉES

**Volume de pulvérisation pour les légumes-fruits :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX	DIRECTIVES
		Maxunitech	PARTICULIÈRES
		Chlorantraniliprole	
		<b>3</b> 0000	

LÉGUMES-FRUITS	Doryphore de la	250 mL à 375 mL	Commencer les applications
Aubergine,	pomme de terre		lorsque les seuils de traitement
Cerise de terre,			ont été atteints. Une couverture
Pepino,	Légionnaire		complète est essentielle pour
Piment (y compris le	uniponctuée		obtenir une suppression optimale.
poivron, le piment de chili, à			
cuire, type Jamaïque et	Légionnaire d'automne		
doux),			Gestion de la résistance de
Tomatille,	Légionnaire de la		doryphore de la pomme de terre:
Tomate	betterave		NE PAS appliquer le Maxunitech
			Chlorantraniliprole 200SC pour
	Ver-gris panaché		la suppression du doryphore de
			la pomme de terre si n'importe
	Sphinx du tabac		quel insecticide du groupe 28 a
			été utilisé au moment de la
	Sphinx de la tomate		plantation en traitement de sillon
			ou au sol ou pour le traitement
	Noctuelle de la tomate		des semences.
	(Ver de l'épi du maïs)		
	Pyrale du maïs		
	Fausse- arpenteuse du	250 mL	
	chou		
	Ver-gris noir		

# **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Légumes-fruits**

- Pour la gamme de taux d'application, utiliser le taux supérieure si l'infestation est forte.
- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# **Groupe de Culture 9 – LÉGUMES CUCURBITACÉES**

**Volume de pulvérisation pour les légumes cucurbitacées :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES

LÉGUMES	Fausse- arpenteuse du	250 mL	Commencer les applications
CUCURBITACÉES	chou		lorsque les seuils de traitement
Chayotte (fruit);			ont été atteints. Une
Courge cireuse;	Ver-gris noir		couverture complète est
Pastèque à confire;		250 mL à 375 mL	essentielle pour obtenir une
Concombre;	T Zatamasta.	230 IIIL a 373 IIIL	suppression optimale.
Concombre des Antilles;	Légionnaire		
Gourde comestible	uniponctuée		
(Lagenaria spp., y compris la	T / ' 1 /		
gourde hyotan, la courge-	Légionnaire d'automne		
bouteille, gourde hechima et	W 4. 11/. 14		
l'okra chinois);	Ver de l'épi du maïs		
Momordique (y compris la	Mineuse des feuilles:		
pomme de merveille, la			
margose amère et la margose	Liriomyza sativae		
à piquants);	Liriomyza trifolii		
Melon véritable (y compris			
le cantaloup); Citrouille;			
Courge d'été;			
Courge d'hiver (y compris la			
courge musquée et la courge			
hubbard, la courge poivrée et			
la courge spaghetti);			
Pastèque.			

# RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE : Légumes cucurbitacées

- Pour la gamme de taux d'application, utiliser le taux supérieure si l'infestation est forte.
- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# POUR UTILISATION SUR LE MAÏS DE GRANDE CULTURE, MAÏS À ÉCLATER, MAÏS À SEMENCE ET MAÏS SUCRÉ :

**Volume de pulvérisation pour le maïs :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol. Appliquer de façon aérienne une bouillie de pulvérisation d'un volume final de 50 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech	DIRECTIVES
		Chlorantraniliprole	PARTICULIÈRES
		200SC par hectare	

MAÏS	Ver-gris noir	250 mL	Commencer les applications
			lorsque les seuils de raitement ont
Maïs de grande		Appliquer soit avec de	été atteints. Une ouverture
culture;		l'équipement terrestre ou	complète est essentielle pour
		aérien.	obtenir une suppression optimale.
Maïs à éclater;	Légionnaire	250 mL à 375mL	
	uniponctuée		Pour la suppression du ver de l'épi
Maïs à semence;		Appliquer soit avec de	du maïs, de la pyrale du maïs ou du
	Légionnaire d'automne	l'équipement terrestre ou	vers-gris occidental du haricot,
Maïs sucré.		aérien.	synchroniser le moment de
	Légionnaire de la		l'application à celui du pic de
	betterave		l'éclosion des œufs. Dépister en
			surveillant la ponte des œufs et
	Ver-gris panaché		l'éclosion des œufs pour
			déterminer le moment de
	Ver de l'épi du maïs		l'application. Répéter l'application
	Pyrale du maïs		si le dépistage indique que cela est
	Vers-gris occidental du		nécessaire.
	haricot		
			Consulter la section intitulée «
			Instructions concernant l'épandage
			aérien » de cette étiquette pour
			obtenir plus de détails concernant
			les applications aériennes.

## **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Maïs**

- Pour la gamme de taux d'application, utiliser le taux supérieure si l'infestation est forte.
- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application aux 3 jours pour le maïs à semence ou le maïs sucré.
- Ne pas faire plus d'une application aux 7 jours pour le maïs de grande culture ou le maïs à éclater;
- Ne pas récolter moins de 1 jour après la dernière application pour le maïs à semence ou le maïs sucré.
- Ne pas récolter moins de 14 jours après la dernière application pour le maïs de grande culture ou le maïs à éclater;
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

Groupe de Culture 15 – CÉRÉALES (SAUF LE MAÏS ET LE RIZ SAUVAGE) ET Groupe de Culture 16 - LES CÉRÉALES POUR LE FOURRAGE (SAUF LE MAÏS ET LE RIZ SAUVAGE)

**Volume de pulvérisation pour les Céréales :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol. Appliquer de façon aérienne une bouillie de pulvérisation d'un volume final de 50 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech	DIRECTIVES
		Chlorantraniliprole 200SC	PARTICULIÈRES
		par hectare	
Céréales	Sauterelles	125 mL à 250 mL	Commencer les applications
	Man ania	250 I	lorsque les seuils de
Orge,	Ver-gris	250 mL	traitement ont été atteints.
Sarrasin,	Légionnaire	250 mL à 375 mL	Une couverture complète est
Millet perlé,	uniponctuée		essentielle pour obtenir une
Millet commun,			suppression optimale.
Avoine,	Légionnaire d'automne		
Seigle,			
Sorgho,	Légionnaire de la		
Téosinte,	betterave		
Triticale,			
Blé.	Ver de l'épi du maïs		
	Pyrale du maïs		

# RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE : CÉRÉALES

- Forrage et le foin peut être l'alimentation du bétail
- Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 7 jours.
- Ne pas récolter moins de 1 jour après la dernière application. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- En cas de forte infestation par les insectes ravageurs indiqués ci-dessus, utiliser le taux supérieure.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# **Groupe de Culture 17 – FOURRAGE ET FOIN DE GRAMINÉES**

**Volume de pulvérisation pour le Fourrage et le foin de graminées :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech	DIRECTIVES
		Chlorantraniliprole	PARTICULIÈRES
		200SC par hectare	
FOURRAGE ET FOIN DE	Sauterelles	125 mL à 250 mL	Commencer les applications
GRAMINÉES	Légionnaire		lorsque les seuils de traitement
Toute graminée (sauf la canne à	uniponctuée	250 mL à 375 mL	ont été atteints.
sucre et les céréales) à l'état			Une couverture complète est
vert ou séché, servie au bétail	Légionnaire		essentielle pour obtenir une
ou broutée par celui-ci; toute	d'automne		suppression optimale.
graminée de pâturage ou de			
parcours; toute graminée	Légionnaire de la		

cultivée pour le foin ou	betterave	
l'ensilage.	Ver de l'épi du maïs	

#### **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE : Fourrage et foin de graminées**

- En cas de forte infestation par les insectes ravageurs indiqués ci-dessus, utiliser le taux supérieure.
- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 7 jours.
- Observer un DAAR de 0 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# Groupe de Culture 18 – FOURRAGE, PAILLE ET FOIN DE PLANTES AUTRES QUE LES GRAMINÉES

Volume de pulvérisation pour les Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées : Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
FOURRAGE, PAILLE ET FOIN DE PLANTES AUTRES QUE LES GRAMINÉES	Sauterelles	125 mL à 250 mL	Commencer les applications lorsque les seuils de traitement
Luzerne; Pois mascate; Trèfle et mélilot;	Légionnaire de la betterave	250 mL à 375 mL	ont été atteints. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une
Kudzu; Lespédèze; Lupin; Sainfoin; Lotier; Vesce; Coronille bigarrée;	Charançon postiche de la luzerne (répression seulement)	375 mL à 500 mL	suppression optimale.
Astragale			

# RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE : Fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées

- En cas de forte infestation par les insectes ravageurs indiqués ci-dessus, utiliser le taux supérieure.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par coupe.
- Observer un DAAR de 0 jour.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# **Groupe de Culture 20 – OLÉAGINEUX**

**Volume de pulvérisation pour l'oléagineux :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol. Appliquer de façon aérienne une bouillie de pulvérisation d'un volume final de 50 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
OLÉAGINEUX	Fausse-teigne des	125 mL	Commencer les applications
	crucifères		lorsque les seuils de traitement
Canola;	Sauterelles	125 mL à 250 mL	ont été atteints. Une
Colza;		107 1 277 1	couverture complète est
Graine de moutarde;	Légionnaire bertha	125 mL à 375 mL	essentielle pour obtenir une
Lin;	Ver-gris	250 mL	suppression optimale.
Graine de Tournesol;			
Carthame;	Cécidomyie du chou-		
Bourrache;	fleur		
Soucie, Crambé;			
Saliquier;	Fausse- arpenteuse du		
Vipérine;	chou		
Euphorbe;			
Onagre;	Piéride du chou		
Caméline;		250 1 275 1	
Vélar d'Orient;	Pyrale du tournesol	250 mL à 375 mL	
Lesquerelle;			
Lunaire;	Réduit les dommages		
Limnanthe;	causés par le pyrale		
Asclépiade;	du tournesol à		
Graine de niger;	bandes.		
Radis oléagineux;			
Graine de pavot;			
Baie d'églantier;			
Stokésie;			
Julienne des dames;			
Thé oléagineux;			

# **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Oléagineux**

- Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# Menthe

Volume de pulvérisation pour la menthe : Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
MENTHE	Fausse- arpenteuse du chou	250 mL	Commencer les applications lorsque les seuils de traitement ont été atteints. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression optimale.

#### **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Menthe**

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 14 jours.
- Ne pas appliquer dans les 3 jours précédant la récolte. Observer un DAAR de 3 jours.
- Ne pas dépasser un total de 1 litre de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

#### **OKRA**

Volume de pulvérisation pour l'okra: Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
OKRA	Légionnaire de la betterave  Ver de l'épi du maïs	250 mL à 375 mL	Commencer les applications lorsque les seuils de traitement ont été atteints. Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression optimale.

#### **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Okra**

- En cas de forte infestation par les insectes ravageurs indiqués ci-dessus, utiliser le taux supérieure.
- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

#### **HOUBLON**

**Volume de pulvérisation pour les houblon :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
HOUBLON	Ver-gris Légionnaire	250 mL à 375 mL	Commencer les applications lorsque les seuils de traitement ont été atteints. Une couverture
	Fausse- arpenteuse du chou	250 mL	complèteest essentielle pour obtenir une suppression optimale.

# **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Houblon**

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 7 jours.
- Ne pas appliquer dans les 0 jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 0 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Maxunitech North America, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Maxunitech North America, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

# POUR UTILISATION SUR le Groupe de Culture 5 – LÉGUMES DU GENRE BRASSICA

Volume de pulvérisation pour les légumes du genre *Brassica*: Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
LÉGUMES DU	Cécidomyie du	250 mL	Commencer les applications lorsque les
GENRE BRASSICA	choufleur		seuils de traitement ont été atteints. Une
Brocoli,		Pour une	couverture complèteest essentielle pour
Brocoli de Chine,		suppression optimale	obtenir une suppression optimale.
Chou chinois (gaï-		appliquer avec	
choï),		Hasten <sup>MC</sup> NT	Surveiller la population de cécidomyie du
Chou chinois (pé-		UltraAdjuvant* à	chou-fleur tous les 2 à 4 jours en utilisant des
tsaï),		Pulvériser à 0,25%	pièges Jackson contenant un appât
Chou de Bruxelles,		v/v ou MSO <sup>MC*</sup>	phéromonal.
Chou,		Concentrate	
Chou-fleur,		Contient LeciTech* à	Suivre le seuil local recommandé. Appliquer
Cavalo broccolo,		0,5% v/v.	le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC
Chou-rave,			aussi tôt que possible une fois que le seuil de
Chou cavalier,			la cécidomyie du chou-fleura été atteint.
Chou chinois			L'application sur le chou, le chou chinois
(pakchoï),			(pé-tsaï), le chou- fleur, et le brocoli de
Chou frisé,			Chine doit être faite au début de la saison
Feuilles de colza,			avant la formation des têtes
Feuilles de moutarde,			
Mizuna,			Étant donné qu'il y a plusieurs générations de
Moutarde épinard,			la cécidomyie du chou-fleur par saison,
Rappini.			plusieurs applications d'insecticide (au
			maximum 4 par saison) seront probablement nécessaires.

#### RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Légumes du genre Brassica

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application aux 3 jours. Pour la cécidomyie du chou-fleur, faire les applications subséquentes lorsque le dépistage indique que celles-ci sont nécessaires en tenant compte des seuils locaux.
- Ne pas appliquer dans les 3 jours précédant la récolte. Observer un DAAR de 3 jours.
- Ne pas dépasser un total de 1 litre de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

#### POUR UTILISATION SUR LES ARTICHAUT

**Volume de pulvérisation pour les Artichaut :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
ARTICHAUT	Ver-gris	250 mL à 375 mL	Commencer les applications lorsque les seuils de traitement ont été
	Légionnaire		atteints. Une couverture complèteest
	Fausse- arpenteuse du chou	250 mL	essentielle pour obtenir une suppression optimale.

#### **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Artichaut**

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 7 jours.
- Ne pas appliquer dans les 3 jours précédant la récolte. Observer un DAAR de 3 jours.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par saison.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

POUR UTILISATION SUR LES CONCOMBRES DE SERRE, POIVRONS DE SERRE, AUBERGINES DE SERRE, ET TOMATES DE SERRE:

**Volume de pulvérisation pour les légumes de serre**: Pour les tomates de serre, appliquer dans un volume de pulvérisation maximal de 1400 L/ha. Pour les concombres de serre, les aubergines de serre, et les poivrons de serre, appliquer dans un volume de pulvérisation maximal de 2000 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par 1000 L de volume de pulvérisation	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
CONCOMBRES DE	Fausse-	125 mL	Commencer les applications lorsque
SERRE;	arpenteuse du		les seuils de traitement ont été
	chou		atteints. Une couverture complète
POIVRONS DE SERRE;			est essentielle pour obtenir une
TOMATES DE SERRE;			suppression optimale.
			Faire les applications subséquentes
AUBERGINES DE			lorsque le dépistage indique que
SERRE			celles-ci sont nécessaires.

#### RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE : LÉGUMES DE SERRE

- Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture.
- Ne pas faire plus d'une application aux 7 jours.
- Ne pas récolter moins de 1 jour après la dernière application. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 750 mL de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par cycle de culture.
- NE PAS laisser les rejets l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# POUR UTILISATION SUR LES POIVRONS DE SERRE, LES AUBERGINES DE SERRE, ET LES TOMATES DE SERRE :

**Volume de pulvérisation pour les légumes de serre :** Appliquer dans un volume de pulvérisation maximal fini de 1250 L/ha. S'il vous plaît noter que l'utilisation de ce produit pour le contrôle de la mineuse de la tomate est limitée aux stades de croissance des plantes pour lesquels une couverture complète peut être réalisée par des volumes d'application de 1250 L/ha ou moins.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX de Maxunitech Chlorantraniliprole	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
		200SC par 1000 L de	
		volume de pulvérisation	
POIVRONS DE SERRE;	Fausse-	200 mL/1000 L	Appliquer à l'éclosion des œufs.
TOMATES DE SERRE;	arpenteuse du		Retraiter si la surveillance indique
	chou		arpenteuse qu'il est nécessaire.
AUBERGINES DE			Couverture complète est
SERRE			essentielle pour obtenir une
			suppression optimale.

# RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: LÉGUMES DE SERRE

- Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture.
- Ne pas faire plus d'une application aux 7 jours.

- Ne pas récolter moins de 1 jour après la dernière application. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 750 mL de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare par cycle de culture.
- NE PAS laisser les rejets, l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une période minimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation des semences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

#### POUR UTILISATION SUR LES SOUS-GROUPE 3-07B - OIGNONS VERT

**Volume de pulvérisation pour les oignon vert :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
Sous-groupe	Ver-gris	250 mL à 375 mL	Comencer les applications
oignons vert			lorsque les seuils de traitement
	Teigne du		ont été atteints.
Poireau;	poireau		Une couverture complète est
Oignon vert;	(répression)		essentielle pour obtenir une
Ciboule, feuilles;			suppression optimale.
Échalote, feuilles	Mineuse		
fraîches;	des feuilles:		
Ciboulette, feuilles	Liriomyza		
fraîche;	sativae		
Ciboulette chinoise,	Liriomyza		
feuilles fraîches;	trifolii		
Hosta, Elegans;			
Fritillaire;			
Kurrat;			
Ail penché;			
Oignon, Beltsville			
bunching;			
Oignon, frais;			
Ail chinois;			
Rocambole, bulbille;			
Ail des bois			

#### **RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Oignon verts sous-groupe**

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours.
- Ne pas appliquer durant le jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare parsaison.
- Ne pas effectuer une application foliaire de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC pour une périodeminimale de 60 jours après un traitement de sillon ou au sol ou après la plantation dessemences ou des plantons traités avec n'importe quel insecticide de groupe 28.

# POUR UTILISATION SUR LES BETTERAVE À SUCRE ET LES BETTERAVE POTAGÈRE

**Volume de pulvérisation pour les Betterave à sucre et les Betterave potagère :** Appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha au sol. Appliquer de façon aérienne une bouillie de pulvérisation d'un volume final de 50 L/ha.

CULTURE CIBLÉE	RAVAGEUR	TAUX de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare	DIRECTIVES PARTICULIÈRES
Betterave à sucre	Tisseuse de la betterave	250 mL à 375 mL	Comencer les applications
Betterave potagère			lorsque les seuils de traitement
			ont été atteints.
			Une couverture complète est
			essentielle pour obtenir une
			suppression optimale.

#### RESTRICTIONS ET MISES EN GARDE: Betterave à sucre et les Betterave potagère

- Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
- Ne pas faire plus d'une application par période de 3 jours.
- Ne pas appliquer durant le 1 jour précédant la récolte. Observer un DAAR de 1 jour.
- Ne pas dépasser un total de 1,125 litres de Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC par hectare parsaison.
- En cas de forte infestation par les insectes ravageurs indiqués cidessus, utiliser le taux supérieure.
- Une couverture complète est essentielle pour obtenir une suppression optimale.

### Options de mélange en cuve :

Pour élargir le spectre de suppression des organismes nuisibles, le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC peut être mélangé en cuve avec l'insecticide POUNCEMD 384 EC\*. Lire et suivre les directives sur l'étiquette des produits associés dans le mélange en cuve concernant les précautions spécifiques, les restrictions et l'information concernant l'application. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les mises en garde les plus sévères sur les étiquettes.

# APPLICATION PAR PULVÉRISATEUR AGRICOLE

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

#### Zones Tampons de pulvérisation :

Les modes d'application ou l'équipement suivants **N'EXIGENT PAS** de zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'épandage	Culture	Zones tampons la protection d		ion requises (en	mètres) pour
u epandage		Habitat d'eau o profondeur de:		Habitat estuar d'une profond	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur	Légumes-racines et légumes-	1	1	1	0
agricole	tubercules, légumes fruits,				
	légumes du genre Brassica,				
	légumes feuilles, légumineuses,				
	légumes cucurbitacées, le maïs,				
	fourrage et foin de graminées,				
	fourrage paille et foin de plantes				
	autres que les graminées,				
	l'oléagineux menthe, okra,				
	artichauts, oignon verts sous-				
	groupe et les céréales				

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE)

parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

# INSTRUCTIONS CONCERNANT L'ÉPANDAGE AÉRIEN

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Méthode d'épandage	Culture		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) po protection d'un:			nètres) pour la
u epandage			Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de:	
			Moins de 1 m	Plus de 1m	Moins de 1 m	Plus de 1m
Aérienne Pomme de terre, Maïs (de grande	Voilure fixe	15	1	1	0	
	culture, sucré, à éclater, à semence) Légumineuse, l'oléagineux et les céréales, betterave à sucre, et betterave potagère	Voilure tournante	10	1	1	0

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

# Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

# Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-855-462-9621. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

### **DIRECTIVES DE MÉLANGE:**

Avant d'appliquer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC, l'équipement de pulvérisation doit être propre et sans résidu de pesticides. Remplir le réservoir du pulvérisateur entre le 1/4 et la 1/2 d'eau. Ajouter le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC directement au contenu du réservoir. Mélanger complètement afin de disperser l'insecticide, puis laisser l'agitateur fonctionner continuellement. En continuant d'agiter, une fois que le produit a été bien mélangé, ajouter un adjuvant au besoin. Les directives concernant l'utilisation d'adjuvants se retrouvent dans la section « Mode d'emploi » de cette étiquette. Utiliser un agitateur mécanique ou hydraulique. Ne pas utiliser un agitateur à air. Le mélange ne devrait pas demeurer pour la nuit dans le réservoir du pulvérisateur.

# **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

Avant d'appliquer, s'assurer de commencer avec un pulvérisateur propre et en bon état. Immédiatement après l'application, nettoyer en profondeur tout l'équipement de pulvérisation pour réduire le risque de formation de dépôts qui pourraient devenir difficile à enlever.

Bien drainer le pulvérisateur. Rincer à fond le pulvérisateur avec de l'eau propre et faire circuler de l'eau propre dans les boyaux, la rampe et les buses. Nettoyer tous les autres équipements utilisés pour l'application. Prendre toutes les précautions nécessaires au moment du nettoyage. Ne pas nettoyer près de puits, de sources d'eau ou de végétation désirable.

Éliminer l'eau de rinçage en respectant les règlements locaux.

# PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES EN SERRE ET À L'EXTÉRIEUR

L'application de ce produit est limitée aux cultures et ne doit être effectuée que lorsqu'il y a un faible risque de dérive vers des zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, des chalets, des écoles et zones récréatives. Prendre aussi en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température et les réglages de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

#### **DIRECTIVES DE MÉLANGE:**

Avant d'appliquer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC, l'équipement de pulvérisation doit être propre et sans résidu de pesticides. Remplir le réservoir du pulvérisateur entre le 1/4 et la 1/2 d'eau. Ajouter le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC directement au contenu du réservoir. Mélanger complètement afin de disperser l'insecticide, puis laisser l'agitateur fonctionner continuellement. Utiliser un agitateur mécanique ou hydraulique. Ne pas utiliser un agitateur à air.

Le mélange ne devrait pas demeurer pour la nuit dans le réservoir du pulvérisateur.

#### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

Avant d'appliquer, s'assurer de commencer avec un pulvérisateur propre et en bon état. Immédiatement après l'application, nettoyer en profondeur tout l'équipement de pulvérisation pour réduire le risque de formation de dépôts qui pourraient devenir difficile à enlever.

Bien drainer le pulvérisateur. Rincer à fond le pulvérisateur avec de l'eau propre et faire circuler de l'eau propre dans les boyaux, la rampe et les buses. Nettoyer tous les autres équipements utilisés pour l'application. Prendre toutes les précautions nécessaires au moment du nettoyage. Ne pas nettoyer près de puits, de sources d'eau ou de végétation désirable.

Éliminer l'eau de rinçage en respectant les règlements locaux.

**Application par pulvérisateur agricole : NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique : NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé

au vent.

Zones tampons de pulvérisation : Les modes d'application ou l'équipement suivants N'EXIGENT PAS de zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode	Culture		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :			
d'épandage			Habitat d'eau profond		Habitat estu d'une profe	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Plantes ornementales cultivées à l'extérieur		1	1	1	0
	Plantes ornementales cultivées à	Début de la croissance	10	4	1	0
Pulvérisateur pneumatique	l'extérieur	Fin de la croissance	5	2	1	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

# **AVIS À L'UTILISATEUR:** LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Maxunitech North America Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Maxunitech North America Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

PLANTES ORNEMENTALES (cultivées en serre et à l'extérieur) APPLICATION DANS DES CONTENANTS ET AU CHAMP		
INSECTE	Larves du scarabée japonais	
TAUX DE PRODUIT	0,56 à 0,88 L/ha ou 5,6 à 8,8 mL/100 m <sup>2</sup>	
	Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne pénétration du milieu de croissance ou du sol.	
MÉTHODE	Bassinage du milieu ou du sol	
D'APPLICATION		
INTERVALLE ENTRE LE	7 à 14 jours	
TRAITEMENTS		
NOMBRE MAXIMALE DE TRAITEMENTS PAR CYCLE DE PRODUCTION	1 traitement par cycle de production au taux élevé ou 2 traitements par cycle de production au taux faible	
DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT	Ne pas dépasser 1,125 L de produit à l'hectare par année (225 g de m.a./ha/an).	
	La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé d'essayer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'une réaction phytotoxique n'alieu.	

PLANTES ORNEMENTAL	ES CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR (arbres à fruits à pépins non productifs)		
APPLICATION DANS DES	APPLICATION DANS DES CONTENANTS ET AU CHAMP		
INSECTES	Mineuse marbrée du pommier, mineuse marbrée de l'Ouest, hoplocampe des		
	pommes, noctuelle des fruits verts		
TAUX DE PRODUIT	0,250 à 0,375 L/ha		
	ou 2,50 à 3,75 mL/100 m <sup>2</sup>		
INSECTES	Tordeuse à bandes obliques, enrouleuse trilignée, enrouleuse panachée, pique-bouton du pommier, tordeuse à bandes rouges, tordeuse du bouton du pommier		
TAUX DE PRODUIT	0,25 à 0,50 L/ha ou 2,5 à 5,0 mL/100 m <sup>2</sup>		
INSECTES	Cicadelle blanche du pommier (répression), sésie du cornouiller		
TAUX DE PRODUIT	0,375 à 0,50 L/ha		
	$3,75 \text{ à } 5,0 \text{ mL}/100 \text{ m}^2$		
INSECTES	Scarabée japonais (répression)		
TAUX DE PRODUIT	0,50 L/ha		
	ou 5,0 mL/100 m <sup>2</sup>		

PLANTES ORNEMENTALES CU APPLICATION DANS DES CON	ULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR (arbres à fruits à pépins non productifs)
VOLUME DE BOUILLIE (L/ha)	Minimum de 100 L d'eau/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire avec jet porté ou rampe horizontale
INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS	10-14 jours pour le scarabée japonais; 7 jours pour les autres insectes indiqués
NOMBRE MAXIMAL DE	3 traitements
TRAITEMENTS PAR ANNÉE	
DIRECTIVES RELATIVES À L'APPLICATION	Pour une suppression optimale de l'hoplocampe des pommes, traiter au début de la chute des pétales et répéter au besoin après la chute des pétales.
	Pour une suppression optimale de la noctuelle des fruits verts, traiter au stade du bouton rose. Répéter au besoin à la chute des pétales.
	Pour une suppression optimale des générations hivernantes de tordeuse à bandes obliques, effectuer un suivi de la population larvaire au printemps et effectuer le traitement lorsque les larves hivernantes deviennent actives, du stade du bouton rose jusqu'au stade de la chute des pétales. Pour les générations de l'été, surveiller les papillons adultes et traiter à la première éclosion d'œufs (170 à 240 degrés-jours Celsius) suivant les premières captures répétées d'adultes. Un traitement de rappel effectué environ 10 jours après le traitement initial peut être requis pour lutter contre l'émergence prolongée des petites larves.
	Pour une suppression optimale du pique-bouton du pommier, de la tordeuse à bandes rouges, de la tordeuse du bouton du pommier et de l'enrouleuse panachée, traiter lorsque les larves sont actives entre le stade du bouton rose et la chute des pétales.
	Pour une répression optimale du scarabée japonais, traiter dès les premiers signes d'alimentation et répéter dans les 10 à 14 jours suivant au besoin.
	Pour une suppression optimale de la sésie du cornouiller, pulvériser le taux indiquée jusqu'à humectation des 60 premiers centimètres du tronc des arbres dès les premiers signes d'alimentation du ravageur.
	Ne pas dépasser 1,125 L de produit à l'hectare par année (225 g de m.a./ha/an).
	La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé d'essayer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique n'aura lieu.

PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR (arbres à fruits à noyau non productifs et <i>Prunus</i> spp.)		
APPLICATION DANS DES CONT	ENANTS ET AU CHAMP	
INSECTES	Tordeuse à bandes obliques, enrouleuse trilignée, tordeuse à bandes	
	rouges	
TAUX DE PRODUIT	0,25 à 0,50 L/ha	
	ou	
	$2,5 \text{ à } 5,0 \text{ mL}/100 \text{ m}^2$	
INSECTES	Petite mineuse du pêcher	
TAUX DE PRODUIT	0,375 à 0,500 L/ha	
	ou 3,75 à 5,00 mL/100 m <sup>2</sup>	
INSECTES	Scarabée japonais (répression)	
TAUX DE PRODUIT	0,50 L/ha	
	0U 5.0 mJ /100 m <sup>2</sup>	
	5,0 mL/100 m <sup>2</sup>	
<b>VOLUME DE BOUILLIE (L/ha)</b>	Minimum de 100 L d'eau/ha	
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire avec jet porté ou rampe horizontale	
INTERVALLE ENTRE LES	10-14 jours pour le scarabée japonais; 7 jours pour les autres insectes	
TRAITEMENTS	indiqués	
NOMBRE MAXIMAL DE	3 traitements	
TRAITEMENTS PAR ANNÉE		

# PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR (arbres à fruits à noyau non productifs et *Prunus* spp.)

#### APPLICATION DANS DES CONTENANTS ET AU CHAMP

# DIRECTIVES RELATIVES À L'APPLICATION

Pour une suppression optimale de la petite mineuse du pêcher, utiliser des pièges à phéromones pour surveiller l'activité des papillons mâles. Suivre les recommandations locales pour ce qui est des seuils. Pour les larves de la génération du printemps/hivernante ou de la première génération de l'été, traiter dans les 7 jours suivant la première capture de papillons mâles adultes. Pour les larves de la deuxième génération (d'été), continuer à surveiller la présence de larves de la deuxième génération jusqu'au moins à la mi-août pour assurer une bonne protection de la culture. Au besoin, effectuer une deuxième pulvérisation dans les 7 jours suivant la première capture de papillons mâles adultes.

Pour une suppression optimale des générations hivernantes de tordeuse à bandes obliques, effectuer un suivi de la population larvaire au printemps et effectuer le traitement lorsque les larves hivernantes deviennent actives, du stade du bouton rose jusqu'au stade de la chute des pétales. Pour les générations de l'été, surveiller les papillons adultes et traiter à la première éclosion d'œufs (170 à 240 degrés-jours Celsius) suivant les premières captures répétées d'adultes. Un traitement de rappel effectué environ 10 jours après le traitement initial peut être requis pour lutter contre l'émergence prolongée des petites larves.

Pour une suppression optimale de la tordeuse à bandes rouges, traiter lorsque les larves sont actives entre le stade du bouton rose et la chute des pétales.

Pour une répression optimale du scarabée japonais, traiter dès les premiers signes d'alimentation et répéter dans les 10 à 14 jours suivant au besoin.

Ne pas dépasser 1,125 L de produit à l'hectare par année (225 g de m.a./ha/an).

La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé d'essayer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique n'aura lieu.

APPLICATION DANS DES CONT	
INSECTES	Piéride du chou, fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des
	crucifères, cécidomyie du chou-fleur
TAUX DE PRODUIT	0,25 L/ha
	ou 2,5 mL/100 m <sup>2</sup>
VOLUME DE BOUILLIE (L/ha)	Minimum de 100 L d'eau/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire avec jet porté ou rampe horizontale
INTERVALLE ENTRE LES	7 jours
TRAITEMENTS	
NOMBRE MAXIMAL DE	3 traitements
TRAITEMENTS PAR ANNÉE	
DIRECTIVES RELATIVES À L'APPLICATION	Pour une suppression optimale, appliquer l'adjuvant Hasten <sup>MC</sup> NT Ultra Adjuvant* à raison de 0,25 % v/v ou le concentré MSO <sup>MC*</sup> avec Leci-Tech* à raison de 0,5 % v/v.
	Ne pas dépasser 0,75 L de produit à l'hectare par année (150 g de m.a./ha/an).
	La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé d'essayer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique n'aura lieu.

PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR		
APPLICATION DANS DES CONT	ENANTS ET AU CHAMP	
INSECTES	Mineuses (L. sativae, L. trifolii)	
TAUX DE PRODUIT	0,250 à 0,375 L/ha	
	ou 2,50 à 3,75 mL/100 m <sup>2</sup>	
VOLUME DE BOUILLIE (L/ha)	Minimum de 100 L d'eau/ha	
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire avec jet porté ou rampe horizontale	
INTERVALLE ENTRE	7 jours	
LES TRAITEMENTS		
NOMBRE MAXIMAL DE	3 traitements	
TRAITEMENTS PAR ANNÉE		
DIDECTIVES DEL ATIVES	Common con los tucitoments lousque los estivités de comunillones	
DIRECTIVES RELATIVES	Commencer les traitements lorsque les activités de surveillance	
À L'APPLICATION	indiquent que les seuils d'intervention sont atteints.	
	Pour une suppression optimale sur <i>Brassica</i> spp., appliquer l'adjuvant	
	Hasten <sup>MC</sup> NT Ultra Adjuvant* à raison de 0,25 % v/v ou le concentré	
	MSO <sup>MC*</sup> avec Leci-Tech* à raison de 0,5 % v/v.	
	Ne pas dépasser 1,125 L de produit à l'hectare par année (225 g de	
	m.a./ha/an).	
	La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable	
	pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines	
	espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé d'essayer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC	
	sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction	
	phytotoxique n'aura lieu.	

PLANTES ORNEMENTALES CU	LTIVÉES À L'EXTÉRIEUR ( <i>Viburnum</i> spp.)
APPLICATION DANS DES CONT	TENANTS ET AU CHAMP
INSECTES	Chrysomèle de la viorne
TAUX DE PRODUIT	31,25 à 62,5 mL/100 L de bouillie
VOLUME DE BOUILLIE (L/ha)	Minimum de 100 L d'eau/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Pulvérisation foliaire avec jet porté ou rampe horizontale
INTERVALLE ENTRE LES	Attendre au moins 7 jours entre les traitements. Surveillerles populations de ravageurs et effectuer des traitements supplémentaires au besoin.
TRAITEMENTS	de ravageurs et effectuer des traitements supplementaires au besoin.
NOMBRE MAXIMAL DE	3 traitements
TRAITEMENTS PAR ANNÉE	
DIRECTIVES RELATIVES À	Pulvériser sur les feuilles jusqu'au point de ruissellement. Ne pas
L'APPLICATION	dépasser 1,125 L de produit à l'hectare par année (225 g de m.a./ha/an).
	La sécurité de ce produit pour les végétaux s'est révélée acceptable pour de nombreuses cultures ornementales; toutefois, certaines espèces et variétés n'ont pas été vérifiées sous toutes les conditions. Il est recommandé d'essayer le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC sur une petite partie de la culture pour s'assurer qu'aucune réaction phytotoxique n'aura lieu.

# RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC contient un insecticide appartenant au groupe 28. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC et à d'autres insecticides du groupe 28. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Maxunitech Chlorantraniliprole 200SC ou les insecticides du même groupe 28 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Pour une même culture, ne pas appliquer plus de 2 fois successivement par génération d'une même espèce d'insectes. L'application suivante sur les parasites visés doit être effectuée avec un produit efficace possédant un mode d'action différent.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec à Maxunitech North America, Inc. au 1-855-462-9621.

<sup>\*</sup> Les noms de produits marqués MD et MC sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.